

CHARGE(E) DE MISSION AGRO-ENVIRONNEMENT

Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval

Le SIRRA, qui s'étend sur 121 communes du nord-ouest du département de l'Isère soit 1600 km², dispose de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et des missions relatives au grand cycle de l'eau à l'échelle de 4 sous bassins versants du Rhône. Le SIRRA regroupe une équipe de 20 agents.

Dans le cadre de sa compétence de lutte contre les pollutions et de la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines, le SIRRA porte et soutient des démarches agro-environnementales visant à lutter contre les pollutions d'origine agricole avec notamment le portage depuis 2021 du dispositif « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE) en partenariat avec 7 collectivités gestionnaires de captages d'eau potable et qui concerne à ce jour 77 exploitations agricoles.

Dans le cadre de sa compétence de gestion des milieux aquatiques, le SIRRA a déjà élaboré plusieurs plans de gestion de zones humides et a établi un partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de l'Isère.

Le(la) chargé(e) de mission agro-environnement exercera ses fonctions sous la supervision de la responsable du pôle « gestion de la ressource en eau » et en coordination avec la responsable du pôle « restauration des milieux aquatiques et gestion du risque inondation » et le responsable du pôle « gestion des ouvrages hydrauliques et du ruissellement ».

MISSIONS PRINCIPALES :

Animer le dispositif Paiement pour Services Environnementaux (PSE)

- Coordonner et suivre l'ensemble des partenaires et prestataires du PSE
- Assurer la gestion administrative et financière du projet ; vérifier l'outil de calcul des indicateurs et de paiements des exploitants agricoles
- Assurer la mise en œuvre des paiements auprès des exploitants agricoles engagés dans le dispositif
- Piloter la conception des outils de communication et de sensibilisation
- Suivre le partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour le déploiement du label Haie
- Valoriser les actions entreprises par les agriculteurs

Contribuer à la maîtrise des pollutions diffuses

- Suivre l'évolution de la qualité des eaux à l'échelle du SIRRA
- Identifier et contribuer au développement de filières « bas intrants » avec les acteurs économiques
- Participer aux travaux des partenaires permettant de limiter les pollutions diffuses et d'améliorer la qualité des eaux

Mettre en place des actions auprès des agriculteurs visant à limiter les ruissellements et l'érosion des sols et à favoriser l'infiltration des eaux

- Animer la concertation auprès des exploitants agricoles afin de favoriser l'émergence de solutions fondées sur la nature (haies, fascines...), de petits projets d'hydraulique douce et de modifications des techniques culturales préconisées par les diagnostics

Piloter et animer le suivi et la mise en œuvre de plans de gestion de zones humides à forts enjeux

- Piloter la convention de coopération avec le CEN de l'Isère pour l'élaboration de plans de gestion des zones humides

- Animer la mise en œuvre des plans de gestion des zones humides
- Participer aux travaux des partenaires relatifs aux zones humides

Appuyer les chargé(e)s de mission du pôle « gestion de la ressource en eau » sur les thématiques agricoles (programme d'actions des captages prioritaires, gestion quantitative...)

PROFIL SOUHAITE :

- Niveau ingénieur/master 2 dans le domaine de l'agroécologie, agronomie, environnement, eau et milieux aquatiques
- Expérience dans l'animation d'un dispositif PSE ou dans l'animation auprès des agriculteurs serait un plus

COMPETENCES ET SAVOIR-FAIRE :

- Connaissances en agronomie, du monde agricole et de ses institutions
- Connaissances générales en écologie et gestion des milieux aquatiques (zones humides)
- Connaissance de l'environnement institutionnel et des collectivités territoriales serait un plus
- Qualité rédactionnelle
- Capacité à animer et piloter des réunions
- Maîtrise des outils bureautiques et cartographiques (QGIS)

SAVOIR-ETRE :

- Autonomie ;
- Aptitude au travail d'équipe ;
- Capacités d'adaptation et d'écoute.

Permis B obligatoire

CONDITIONS :

Poste basé à Beaurepaire (38) et présence sur le siège du SIRRA à Saint-Jean-de-Bournay au moins 1 fois par semaine

Recrutement statutaire par voie de mutation, de détachement, ou inscription sur liste d'aptitude sur le cadre d'emploi des Ingénieurs de la Fonction Publique Territoriale (catégorie A) ou à défaut par voie contractuelle (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)

Salaire selon barème de la fonction publique territoriale : Cat. A, cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux + régime indemnitaire + CIA dynamique + tickets restaurants + CNAS + participation à la prévoyance

Niveau de rémunération selon profil

Télétravail possible (2 jours maximum par semaine)

Cycle de travail sur 36h ou 39h hebdomadaires

Pas de véhicule de fonction – véhicule de service uniquement pour les déplacements professionnels

Renseignements complémentaires auprès de Christel CONSTANTIN-BERTIN, responsable du pôle gestion de la ressource en eau, au 04.74.79.86.48

CANDIDATURE :

Date limite de réception des candidatures le 7 janvier 2025

Entretiens prévus en janvier 2025.

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Les candidatures (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires de la FPT) sont à adresser à Monsieur le Président, de préférence par mail à : contact@sirra.fr

Ou par courrier à : SIRRA 366, Rue Stéphane Hessel ZA des Basses Echarrières 38440 ST JEAN DE BOURNAY